

Installation de chauffe-eau dans des maisons modulaires

L'Association canadienne de la normalisation juge acceptable d'installer des chauffe-eau standards Giant dans des maisons modulaires (préfabriquées). Ainsi, aucune certification particulière ne s'avère nécessaire pour ce type d'habitations.

Toutefois, nos chauffe-eau standards ne sont pas certifiés pour être installés dans des *maisons mobiles*.